

Appel à candidatures

dans le cadre de

La Politique alimentaire et agricole de la CUD

Novembre 2019

Date limite du dépôt des dossiers de candidature : **15 janvier 2020, 20H**

Candidature à envoyer par mail et par courrier.

Dépôt des dossiers papier :
Mélanie BRUNEVAL, DSIP
Communauté urbaine de Dunkerque
Pertuis de la Marine
BP 85530
59386 Dunkerque Cedex 1

Dépôt des dossiers par mail : [agriculture@cud.fr](mailto:agriculture@ cud.fr)



Table des matières

I. ELEMENTS DE CONTEXTE	3
II. DESCRIPTION DU SITE.....	5
1. Localisation, environnement et accès	5
2. Foncier et qualité des sols.....	6
III. ORGANISATION DES PROJETS D'INSTALLATION.....	6
1. Accompagnement pour l'installation.....	6
2. Modalités contractuelles.....	7
3. Débouchés potentiels.....	7
4. Collectif et mutualisation	8
IV. MODALITES DE L'APPEL A CANDIDATURES.....	8
1. Modalités de la consultation	8
2. Documents à fournir :.....	8
3. Critères de sélection	8
4. Contacts et dépôt des dossiers	9
DOSSIER DE CANDIDATURE.....	11

I. ELEMENTS DE CONTEXTE

L'agglomération dunkerquoise est composée aujourd'hui de 17 communes, sur le littoral du département du Nord, pour une superficie d'environ 25 000 hectares et de 200 000 habitants.

Les diagnostics agricoles récemment réalisés dans le cadre des révisions du Schéma de cohérence territorial et du Plan local d'urbanisme intercommunal révèlent un territoire à 46% agricole structuré autour de filières longues et internationales. L'agriculture biologique et la vente en circuit court locaux y sont peu représentées par rapport à la moyenne nationale. Aujourd'hui, 1,8% des surfaces agricoles utiles de la CUD sont cultivées en agriculture biologique contre 7,5% en moyenne au niveau national.

Coté alimentation, les enjeux en matière de santé sont nombreux. Aujourd'hui, 15% des élèves du bassin de Dunkerque souffrent d'obésité. Liés aux pratiques alimentaires, se sont aussi les accidents cardio-vasculaires et le diabète qui affectent particulièrement les habitants du territoire.

Enfin, les enjeux sanitaires et environnementaux posés par les pratiques agricoles actuelles soulèvent de plus en plus d'interrogations au sein de la population.

Ces constats plaident pour une transition de ce secteur d'activité vers des pratiques agricoles renouvelées, plus durables et localisées.

Ils ont conduit la CUD à adopter, le 22 mars 2018, **une délibération-cadre de politique alimentaire et agricole**. Elle se décline en 4 objectifs stratégiques qui ouvrent une réflexion de l'amont à l'aval des filières alimentaires dans le but de favoriser le développement d'un système alimentaire local et durable :

- Accompagner le développement de pratiques agricoles durables,
- Développer les circuits courts alimentaires de proximité et biologiques pour créer de l'emploi local,
- Remettre ce que l'on mange là où l'on vit,
- Encourager les pratiques alimentaires favorables à la santé.

Appuyé par nos partenaires, la Chambre d'Agriculture Nord-Pas de Calais, Bio en Hauts de France, A Petits Pas, la Ville de Grande-Synthe, le Lycée Professionnel Agricole de Dunkerque, ces orientations se sont traduites par de nombreuses actions concrètes comme la mise à disposition d'un terrain communautaire pour de l'agriculture biologique, la réalisation d'une étude pour un approvisionnement 100% bio et local de la restauration collective, des actions de sensibilisation (participation aux événements : marché du végétal et ferme en ville, édition du guide des producteurs locaux).

Un premier appel à candidature a eu lieu en novembre dernier pour la mise à disposition d'une parcelle agricole de 2.4 ha sur la commune de Tétéghem Coudekerque Village. Après examen des 6 projets proposés, le jury a retenu le projet de maraichage biologique de Monsieur Blanchon. Les légumes produits sont commercialisés en circuits courts au point de vente du potager de la tente verte.

Ce nouvel appel à candidatures concerne un terrain de 5.8 ha situé sur la commune de Coudekerque-Branche et appartenant à la Communauté urbaine de Dunkerque.

Une production agricole en agriculture biologique est attendue pour cette parcelle. Les porteurs de projet sont libres de proposer des projets sur tout ou partie de la surface disponible, de proposer le mode de production qu'ils souhaitent (maraichage, arboriculture, grande culture...). D'autres propositions peuvent être faites par les candidats dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique.

Des synergies pourront être trouvées avec les porteurs de projets des précédents appels à candidatures de la communauté urbaine de Dunkerque et de la ville de Grande-Synthe.

D'autres terrains sont également en cours de préparation, et feront l'objet d'autres appels à candidature. Ainsi, les initiatives non retenues pourront être à nouveau soumises selon les vœux des candidats.

Le projet de conversion des terrains agricoles de la CUD à l'agriculture biologique s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec des acteurs du monde agricole et de la filière biologique, mais aussi du système alimentaire au sens plus large : la Chambre d'agriculture, Bio en Hauts-de-France, le lycée professionnel agricole de Dunkerque E.P.L.E.F.P.A. des Flandres, l'association A Petits Pas, Le Centre Régional des Ressources Génétiques, la ville de Grande-Synthe, et la ville de Coudekerque-Branche.

II. DESCRIPTION DU SITE

1. Localisation, environnement et accès

La parcelle agricole est située à Coudekerque-Branche au sud de l'autoroute A16, à proximité de la base de loisirs du Bois des Forts. Il est classé en zone à urbaniser (Zone AU) dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUc) actuel.



Commune : Coudekerque Branche

Numéro de cadastre : AV36

Surface : 5.8 ha

Etat : surface en pré-verdissement

Le terrain a été clôturé. Une bande boisée située au nord du site et une prairie a été semée (préverdissement) il y a deux ans par les services de la CUD. La gestion de la prairie consiste à une fauche tardive sans intrants réalisée en agriculture conventionnée. Ce type de gestion s'arrêta dès l'attribution de la parcelle au lauréat de cet appel à projet.

Le terrain a la spécificité d'être attenant à une zone pavillonnaire et à la base de loisirs du bois des Forts. A ce titre, il présente un intérêt certain en termes de continuité écologique et de pédagogie pour les habitants.

Le raccordement à l'électricité ainsi qu'un forage pour un accès direct à l'eau sont possibles en fonction des projets des candidats. L'aménagement du terrain et les raccordements nécessaires seront pris en charge par la Communauté urbaine de Dunkerque en fonction des projets des candidats pour une installation au printemps 2020.

2. Foncier et qualité des sols

Les surfaces disponibles forment un ensemble d'environ 5.8 hectares de terres cultivables. L'appel à projet concerne tout ou une partie de la surface.

Une étude de sol va être réalisée pour définir le potentiel agronomique du site. Les résultats seront disponibles sur demande.

Préalablement utilisé pour des cultures intensives de pommes de terres et céréales, le terrain nécessitera un apport en matière organique (à la charge du porteur de projet).

Dans le cadre d'une gestion temporaire (confiée au Service de Gestion Durable des Espaces Naturels de la CUD), les terres n'ont reçu aucun intrant depuis deux ans.

La certification du terrain au label de l'agriculture biologique sera prise en charge par la CUD.

III. ORGANISATION DES PROJETS D'INSTALLATION

1. Accompagnement pour l'installation

Le(a) candidat(e) sélectionné(e) pourra être accompagné par la CUD et ses partenaires dans la mise en œuvre de leurs projets (aide technique du lycée agricole de Dunkerque et de Bio en Hauts-de-France, mise en contact avec les porteurs de projets de la ferme urbaine de Grande Synthe).

Ces réflexions feront l'objet de réunions de travail organisées et animées par la CUD et ses partenaires, et tout autre intervenant souhaité par les porteurs de projets.

Pour les candidats souhaitant une période de test, il est possible de se faire accompagner par une couveuse d'entreprise afin de profiter d'un hébergement juridique et d'un appui comptable et administratif. Pour cela, la CUD facilitera la mise en lien avec l'association « A Petits PAS » et sa couveuse « Chrysalide ».

2. Modalités contractuelles

Selon le profil des porteurs de projet, différentes modalités contractuelles peuvent être envisagées :

- Pour les porteurs de projet expérimentés et ayant d'ores et déjà le statut d'exploitant agricole, un bail rural à clauses environnementales de 9 ans pourra être signé avec la CUD. Une clause environnementale obligera le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique par les producteurs. Le montant du loyer sera basé sur le prix du fermage de terrains agricoles, calculé en fonction de l'indice national correspondant. A titre indicatif, pour l'année 2019, le loyer de la parcelle aurait représenté un cout d'environ 102€ par hectare, soit environ 592 € pour l'ensemble de la parcelle.
- Pour les porteurs de projet expérimentés n'ayant pas encore le statut d'exploitant agricole, une convention précaire sera signée en attendant que les démarches en vue d'obtenir le statut soient finalisées. Cette convention prendra la forme d'une convention de mise à disposition ou d'une mise à disposition gratuite (prêt à usage) signée entre la CUD et le porteur de projet.

Pour la deuxième option, la signature d'un bail rural à clauses environnementales est prévue une fois le statut d'exploitant agricole obtenu.

La répartition des charges quant à l'entretien du terrain sera la suivante :

- La maintenance courante, le nettoyage régulier, les abonnements et les consommations d'eau et d'électricité, les taxes et assurances seront supportés par les porteurs de projet.

3. Débouchés potentiels

L'approvisionnement des cantines scolaires représente un potentiel débouché.

Les communes de Dunkerque, Coudekerque-Branche, Ghyvelde, Loon-Plage, Grande-Synthe et Bray-Dunes disposent de cuisines autonomes et favorisent l'introduction de produits locaux et bio dans leurs repas. La CUD pourra mettre en contact le porteur de projet avec des différentes municipalités.

Les commandes pour les cantines portent sur une diversité de fruits et légumes (carottes, pommes de terres, salades, courgettes, oignons, poireaux, céleris, choux-fleurs, tomates, concombres...). Des informations plus détaillées sous forme de tableaux de commandes sont disponibles dans plusieurs communes et peuvent être demandés. Un diagnostic des besoins de la restauration collective des communes de l'agglomération a été réalisé début 2019. Un groupe de travail avec les professionnels de la restauration collective communale a été constitué, il permet de faciliter les échanges entre acheteurs et producteurs.

Dans un souci de diversification des débouchés, d'autres modes de commercialisation des productions comme la vente directe, les marchés locaux, le marché couvert du Minck à Grand-Fort-Philippe, la livraison de paniers, etc. pourront être développés en fonction du projet du candidat. Label épicerie solidaire à Coudekerque-Branche, les magasins bio, les groupements d'achat citoyen ou encore la légumerie peuvent, par exemple, constituer des débouchés.

4. Collectif et mutualisation

Des retours d'expériences similaires montrent l'intérêt d'une organisation collective basée sur la coopération et la mutualisation des équipements, outils et services entre agriculteurs. C'est pourquoi le projet de la CUD, pour assurer la viabilité des projets, propose de faciliter les liens avec d'autres producteurs du territoire, notamment ceux récemment sélectionnés sur les terrains mis à disposition par la ville de Grande-Synthe.

Ces liens peuvent permettre de développer une offre de production concertée, permettant de répondre à la demande et visant à satisfaire, à échéance, l'ensemble des débouchés recensés.

IV. MODALITES DE L'APPEL A CANDIDATURES

1. Modalités de la consultation

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec la CUD **le plus tôt possible** afin de manifester leur intérêt.

Avant le dépôt des dossiers de candidatures, **une visite collective du terrain sera organisée le 5 décembre 2019**. Cette visite permettra aux candidats d'évaluer le potentiel du site au regard de leur projet. Les modalités de la visite seront précisées par e-mail aux personnes ayant manifesté leur intérêt. En cas d'indisponibilité, des visites spécifiques pourront être organisées.

La date limite pour déposer sa candidature est fixée au **15 janvier 2020, 20H**. Les candidatures seront examinées lors d'un jury avec l'appui des partenaires de la CUD. Des entretiens avec les candidats seront organisés **fin janvier 2020**. La sélection finale des candidats sera réalisée au plus tard **en février 2020**.

Dès le début du printemps 2020, des temps de travail avec le(a) candidat(e) retenu(e) pourront débuter en vue d'aider à l'installation dans les meilleurs délais.

2. Documents à fournir :

- Dossier de candidature complété
- Curriculum vitae
- Copie des diplômes et formations professionnelles
- Tout autre document jugé utile à la bonne compréhension de votre profil et projet

3. Critères de sélection

Les dossiers présentés pourront être variés, mais les candidats devront, au minimum :

- **posséder une formation agricole et/ou avoir une expérience dans le domaine agricole ;**
- **présenter un projet en agriculture biologique et en cohérence avec les objectifs de la**

politique alimentaire et agricole de la CUD ;

- présenter un **projet d'installation viable sur un plan économique.**
- Et, être prêts à s'installer et investir dès **2020.**

Au niveau des candidatures, les points suivants seront jugés comme des atouts :

- être prêt à travailler en partenariat avec la collectivité et les acteurs locaux dans le cadre d'un **projet alimentaire et agricole de territoire ;**
- **être motivés pour travailler en collectif avec d'autres porteurs de projets ;**
- les **candidats qui ne possèdent pas ou peu de terres seront prioritaires.**

Le tableau ci-après vous permettra d'évaluer votre projet au regard des objectifs de la politique alimentaire et agricole de la CUD. Ces objectifs généraux sont déclinés à titre informatif et pédagogique en objectifs opérationnels dans lesquels pourrait s'inscrire votre projet. Concernant les volets formation et sensibilisation, soulignons qu'il s'agit d'activités souhaitées qui pourront être intégrées progressivement dans le cadre du développement du projet du candidat.

Orientations générales (par ordre de priorité)	Exemples d'objectifs opérationnels envisageables pour le porteur de projet
1. Accompagner le développement de pratiques agricoles durables	
<ul style="list-style-type: none">• Promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement• Favoriser le retour de la biodiversité sur les zones de culture• Faciliter l'accès à des surfaces agricoles, la création d'activité et la conversion à l'agriculture biologique des agriculteurs• Favoriser la professionnalisation et l'acquisition de nouvelles compétences• Promouvoir des techniques agricoles alternatives	<ul style="list-style-type: none">• Produire en agriculture biologique ou expérimenter de nouvelles pratiques agricoles durables• Coopérer avec les acteurs environnementaux du territoire pour observer la biodiversité sur le terrain• Participer au transfert des compétences et de savoir-faire avec d'autres agriculteurs du territoire• Être ouvert à l'échange avec d'autres acteurs du système alimentaire du territoire (lycée agricole, transformateurs, consommateurs...)
2. Développer les circuits courts alimentaires de proximité et biologiques pour créer de l'emploi local	
<ul style="list-style-type: none">• Développer des filières alimentaires biologiques et locales	<ul style="list-style-type: none">• Vendre via les circuits courts et de proximité• Coopérer avec la restauration collective locale• ...
3. Remettre ce que l'on mange là où l'on vit	
<ul style="list-style-type: none">• Cultiver sur des surfaces réduites en milieu urbain• Contribuer à la relocalisation du système alimentaire	<ul style="list-style-type: none">• Pratiquer la vente directe• ...
4. Encourager les pratiques alimentaires favorables à la santé	
<ul style="list-style-type: none">• Sensibiliser un public large autour de l'agriculture urbaine et l'alimentation durable• Promouvoir des pratiques alimentaires durables	<ul style="list-style-type: none">• Permettre l'accueil à la ferme (groupes scolaires, particuliers)• ...

4. Contacts et dépôt des dossiers

Renseignements :

Mélanie BRUNEVAL,

Chef de projet Politique Agricole et Alimentaire
Communauté urbaine de Dunkerque
03.28.62.71.67.
[agriculture@cud.fr](mailto:agriculture@ cud.fr)

Pour garantir dans les meilleures conditions une réponse aux demandes de renseignements, le délai maximum de demandes d'informations est fixé au **13 janvier 2020, 17H.**

Date de limite de dépôt des candidatures : 15 janvier 2020, 20H.

Tout dossier transmis après cette date et cette heure ne pourra être pris en compte.

Votre candidature est à envoyer par mail et par courrier.

Dépôt des dossiers papier :

Communauté urbaine de Dunkerque – Mélanie BRUNEVAL, DSIP
Pertuis de la Marine
BP 85530
59386 Dunkerque Cedex 1

Dépôt des dossiers par mail : [agriculture@cud.fr](mailto:agriculture@ cud.fr)

**Une visite collective du terrain, préalable au dépôt des candidatures, sera organisée
le 5 décembre 2019.**

**Contactez-nous directement, et, au plus tôt, afin de manifester votre intérêt.
Les modalités de visites seront communiquées par e-mail aux personnes intéressées.**

DOSSIER DE CANDIDATURE (à compléter par le candidat)

L'objectif de ce dossier est de nous permettre de comprendre votre projet, et sa compatibilité avec celui de la CUD.

Il n'y a pas de question piège, n'hésitez pas à nous retourner votre dossier même si vous ne possédez pas à ce jour toutes les réponses.

Vous pouvez joindre à ce dossier tout document que vous jugez utile à la bonne compréhension de votre candidature et de votre projet.

Coordonnées :

Nom, Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Mail :
Date de naissance :

Situation actuelle :

Avez-vous une exploitation ? Oui Non

Si non, précisez votre présente activité :

Si oui, précisez votre type de société :

SAU :ha Orientation principale :

Souhaitez-vous garder cette exploitation ? Oui Non

S'agit-il d'une exploitation conventionnelle ou biologique ?

Si conventionnelle, pourriez-vous vous imaginer une reconversion et comment ?

.....

Je soussigné-e déclare solliciter l'étude de mon dossier pour prendre part au projet de conversion à l'agriculture biologique des terrains de la Communauté urbaine de Dunkerque

Je m'engage à me rendre disponible pour des réunions de travail dès fin janvier 2020, si ma candidature est retenue.

Fait à le Signature

formation dans ces domaines ?

Année	Durée	Structure	Compétences acquises

Sinon, quelles sont les actions que vous pensez mener pour acquérir les compétences

nécessaires ?

.....
.....
.....
.....

Avez-vous déjà pris des contacts pour le projet ? (Réseaux d'accompagnement, agriculteurs locaux, opérateurs de la filière...etc.) Si oui, lesquels ?

.....
.....
.....
.....

Quel dimensionnement et évolution de votre projet visez-vous sur 5 ans ? (à 20% près)

NB : Ce tableau est une proposition de format pour nous restituer votre projet, n'hésitez pas à nous transmettre tout autre format sur lequel vous travaillez.

	N	N+1	N+2	N+3	N +4
SAU					
Surface de maraîchage diversifié					
Surface de légumes de plein champ					
Surface en arboriculture					
Surface utilisée pour le pâturage					
Autres surfaces					
Main d'œuvre (UTH)					
Débouchés envisagés					

Quels sont les principaux facteurs de risque ? Comment les anticiper ?

.....

.....

.....

.....

Multi-fonctionnalité et dimension collective de votre projet :

A côté de la production de denrées, quelles autres activités - de type formation et/ou pédagogie, etc. - et pour quels publics-cibles, pourriez-vous développer progressivement dans le cadre de votre projet ?

.....

.....

.....

Avez-vous déjà travaillé dans le cadre de « projets collectifs » (pas nécessairement en lien avec l'agriculture) ?

.....

.....
.....
.....

Pour vous, qu'apporterait une dimension collective dans votre projet, une mise en réseau avec d'autres agriculteurs ou structures du territoire impliqués dans la politique alimentaire et agricole de la CUD ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Besoins :

Quels accompagnements techniques et aides financières envisagez-vous de solliciter ?

.....
.....
.....
.....

Quels sont vos besoins pour la mise en œuvre de votre projet d'installation ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

A votre avis, quelles actions pourrait mener la CUD pour soutenir votre projet en agriculture biologique ?

.....
.....
.....
.....

CHARGES

Charges opérationnelles (semences, plants, engrais, carburant...)

	N	N+1	N+2	N+3	N+4

Charges structurelles (fermage, loyer, eau, gaz, électricité, entretien...)

	N	N+1	N+2	N+3	N+4
TOTAL					

TOTAL SUR 5 ANS

BESOIN DE FINANCEMENT					
	N	N+1	N+2	N+3	N+4
MONTANT					
TOTAL					
TOTAL 5 ANS					

MODES DE FINANCEMENT					
	N	N+1	N+2	N+3	N+4
Apport personnel					
Aides sollicitées					
Montant des emprunts					
Autres					
TOTAL					
TOTAL 5 ANS					